

**PROGRAMME SECOND DEGRE – BOP 141
EMPLOIS DES PERSONNELS DE DIRECTION**

La situation des emplois de personnels de direction se caractérise, d'une part, par l'absence de mesures budgétaires de créations d'emplois et d'autre part, par une évolution contrastée des besoins selon les académies, liée notamment aux variations d'effectifs d'élèves.

Des mesures de rééquilibrage des dotations entre académies sont effectuées au vu de la situation relative de chaque académie.

A ce titre, la dotation en postes de direction de l'académie de Caen est diminuée d'un ETP à la rentrée 2015.

Cette mesure n'a aucun impact pas les établissements à la rentrée 2015.